

sitions du Code municipal de la Province
 9/12/32 de Québec et à ses amendements : à cette
 session sont présents Monsieur Arthur La-
 bonté maire et messieurs les conseillers
 Melaine Labelle, Julien Brassard, Henri
 Brassard, Henri Godard. formant quel-
 qu'un sous la présidence de son honneur
 le maire

Il est proposé par le conseiller Julien
 Brassard secondé du conseiller Henri Bras-
 sard Que le secrétaire-trésorier M. Labelle
 soit autorisé de comparaître chez le greffier
 aux fins de produire une défense, réfu-
 tant les allégués soumis par action sous
 le numéro 2811.

Que M. Alfred Labelle secrétaire, soit délé-
 gué pour aller prendre informations de la
 Ville municipale à Montréal, à ce sujet
 apportant avec lui tous les documents
 utiles à telle fin

La municipalité devant supporter frais de
 voyages, d'informations s'il y a lieu

Proposé par le conseiller Julien Brassard
 secondé du conseiller Melaine Labelle
 Que la séance soit levée

Adopté

Adopté

Canada
 Prov de Québec
 Dist de Montcalm
 3/1/33

Municipalité du Canton Joly

C. une session régulière du conseil
 Municipal du Canton Joly, tenue au
 lieu et à l'heure ordinaire des séan-
 ces du dit conseil, mardi le 3 (trois) jan-
 vier mil neuf cent trente-trois, Conformé-
 ment aux dispositions du Code Municipal
 de la Province de Québec et à ses amendements

3/1/33

à laquelle session sont présents Messieurs
Henri Godard, Julien Brassard.

Il a été proposé et secondé que la séance
soit ajournée à lundi le 9 janvier 1933

Arthur Labonté Maire
Clément Labelle
Sec. Trésorier

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

9/1/33

Le une session générale du Conseil Muni-
cipal du Canton Joly, tenue au lieu et à
l'heure ordinaire des séances du dit
conseil lundi le neuf janvier mil neuf
cent trente deux, conformément aux dispo-
sitions du Code Municipal de la Province
de Québec à laquelle session sont présents
Messieurs les conseillers Arthur Labelle
Henri Godard formant quorum n'ayant la
quorum il a été proposé et secondé que la
séance soit ajournée à onze heures.

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

9/1/33

Le une session générale du Conseil Muni-
cipal du Canton Joly, tenue au lieu ordinaire
des séances à onze heures de l'avant-midi
comme suite à l'ajournement de neuf heures,
conformément aux dispositions du Code Muni-
cipal de la Province de Québec, à laquelle
session sont présents, Monsieur Arthur
Labonté maire et Messieurs les conseillers
Henri Godard, Hilaire Labelle, Julien
Brassard, Arthur Labelle formant

9/1/33

quorum sous la présidence de Son
Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Arthur Labelle
secondé des conseillers. Helain Labelle
Que les minutes du 5 et 9 décembre
1932 soient adoptées et signées

Adoptée

Proposé par le conseiller Julien Brassard
secondé des conseillers Arthur Labelle
Que l'audition (vérification des livres
de la municipalité du Canton Joly, pour
l'année 1932), soit confiée à Monsieur
le Recteur de l'Annuaire au prix
de vingt cinq piastres \$25.00; Et qu'il ne
lui soit accordée aucune autre rémuné-
ration en surplus de la sus-dite som-
me pour déplacements, travaux supplé-
mentaires, etc.

Proposé par le conseiller Julien Brassard
secondé des conseillers Arthur Labelle
Que M. Alexandre Terresault soit nommé
inspecteur de voirie, temporairement en rempla-
cement de M. Henri Filiatrault, malade.
d'ici à ce qu'il puisse reprendre occupation
de cette charge

Adoptée

Proposé par le conseiller Julien Brassard
secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que les remises (annulation des taxes sur les
propriétés suivant liste ci-dessous soient faites

Auguste Brisson Lots No 14-15-15 Rang 9.	\$ 26.12	£
Hormadas de Hornu " " 14 15 " "	\$ 33.24	£
Pastien & Cartier (11.53)	\$ 11.53	£
Déjà Monerican	\$ 2.00	£

9/1/33

Exposé par le conseiller Julien Brassard
 Secondé du conseiller Arthur Labelle
 Que la séance soit levée

Adopté

Arthur Labonté maire

Clément Séguin Sec. Tr.

Canada
 Province de Québec
 District de Montcalm

Municipalité du canton Joly

Cevis public est par les présentes donné par
 Clément Séguin président de l'élection de
 Janvier mil neuf cent trente-trois, nommé
 à cette charge par résolution du Conseil
 Municipal du canton Joly en date du 5
 décembre 1932.

Que la mise en nomination pour la place
 de maire en remplacement de Monsieur
 Arthur Labonté, et de conseillers en rempla-
 cement de messieurs Arthur Labelle
 Henri Brassard, Louis Jubinville fils,
 tous sortant de charge, aura lieu mercredi
 le onze janvier mil neuf cent trente-trois
 entre dix heures et midi, à la salle publique
 du Village de Labelle

Et que si à l'expiration du délai fixé pour
 la mise en nomination aux dites charges
 il y a plus que le nombre voulu de candidats
 à élire pour les dites charges, j'ordonne que
 la votation se fasse le dimanche seize janvier
 mil neuf cent trente-deux, entre huit heures
 du matin et six heures du soir à la
 salle publique du Village de Labelle

Clément Séguin
 Président d'élection

Canada
Nord de Québec
Est de Montréal

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Elgud Bélisle, président d'Élection sous serment d'office, dépose et dis que j'ai publié l'avis ci-annexé sur présentes envoy affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir: sur la façade de l'Église catholique et l'autre sur la façade de la salle publique entre trois et quatre heures de l'après-midi le 31 décembre 1952 et en lisant à l'issue du Service Divin le premier janvier mil neuf cent trente-trois (Dimanche) suivant où cet avis a été affiché comme sus-dit.

En foi de quoi je donne ce certificat le neuf janvier mil neuf cent trente-trois
Elgud Bélisle
Président d'Élection

Canada
Nord de Québec
Est de Montréal

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Georges Bélisle ayant été nommé par Commission Secrétaire de la présente Élection jure solennellement que je remplirai les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
Assermenté devant-moi à Labelle
ce neuvième jour de janvier mil neuf cent trente-deux.

Elg. Bélisle
Président d'Élection.

Georges Bélisle
Secrétaire d'Élection

→ J'ai nommé par Commission Georges Bélisle Secrétaire d'Élection. Donné à Labelle ce trente-et-unième jour de décembre mil neuf cent trente-deux.
1952

Canada

Prov. de Québec

Dist de Montcalm

11 / 1 / 33

Municipalité du Canton Joly.

Ce sous assemblée des Électeurs de la Municipalité du Canton Joly, tenue à la salle publique, lieu ordinaire des séances de ce conseil le onze janvier mil neuf cent trente-trois à dix heures de l'avant-midi, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, et à l'avis spécialement donné à cette fin par Alfred Séguin, président d'office à l'élection de 1933.

Avant été publié à la dite municipalité tel qu'il appert au certificat de cet avis, ensemble annexé aux procès-verbal du dit conseil, sous la présidence de M. Alfred Séguin, président de l'élection de janvier mil neuf cent trente-trois.

Advenant l'heure de dix heures, du matin, le président de l'Élection, lit l'avis donné pour la présente élection: déclare l'assemblée ouverte et requiert messieurs les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme maire et conseillers municipaux du Canton Joly.

Alfred Séguin

Président d'Élection

Labelle 11 janvier 1933

Proposé par Arthur Alarie
 Secondé par Paulique Labelle
 Que Monsieur Arthur Labonté Cultivateur
 du Canton Joly soit mis en nominations
 comme maire de la municipalité du
 Canton Joly

Arthur Alarie

Paulique Labelle

Témoin F. de Médilotta

Alarie

Labelle 11 Janvier 1933,

Proposé par Jean Baptiste Paradis
 Secondé par Adélard Brunet fils
 M. Monsieur Julien Brassard
 Cultivateur du Canton Joly-de-Labelle
 soit mis en nomination pour
 charge de maire du Canton Joly
 Jean Baptiste Paradis
 Temoin Jules Paquette
 Adélard Brunet.

Admis

Labelle 11 Janvier 1933,

Monsieur le Président
 Prenez avis par la présente que je
 vous donne ma démission comme
 conseiller municipal du Canton Joly
 Julien Brassard
 Wilfrid Machabé
 Josephat Lauzon

Accepté

Labelle 11 Janvier 1933,

Proposé par Stanislas Gylfouir,
 Secondé par Henri Godard cult.
 M. Monsieur Alexandre Terrault
 Cultivateur du Canton Joly
 Louis Suberville fils cultivateur
 du Canton Joly
 Wlric Brosseau Cultivateur du
 Canton Joly soit mis en nomination
 pour les charges de conseiller du
 Canton Joly
 Stanislas Gylfouir x
 Temoin Jules Paquette
 Henri Godard.

Admis

Labelle 11 Janvier 1933

Proposé par
Secondé par
M. Monsieur

Canada
Nord Québec
Dist de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

À deux heures de midi, le
président de l'Élection déclare
l'assemblée close

Ont été mis en nomination comme
maire Messieurs Arthur Labonté,
Julien Brassard,

Comme il n'y a plus que le nombre
voulu de candidats à élire ^{pour} la dite
charge de maire l'ordonne que la vota-
tion se fasse lundi le seize Janvier 1932
de huit heures du matin à six heures du
soir à la salle publique au Village de
Labelle

George Séguin

Secrétaire d'Élection

Georges Séguin

Président d'Élection

Labelle 11 Janvier 1933

Monsieur le Président

Je refuse la place comme candidat
sur les rangs. Bien à vous
Arthur Labonté

Sur la résignation de Monsieur Arthur
Labonté, Je déclare élu Maire du Canton Joly
Monsieur Julien Brassard

Georges Séguin
Prés. Élection

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Julien Brassard ayant été élu maire de la Municipalité de Canton Joly, jure sur les saintes Évangiles que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ceux au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Julien Brassard

Poserments devant moi à
Labellé ce 23^e janvier 1933

Alfred Bélisle
Sec. Trés.

Nous soussignés, Alexandre Tessier et Louis Jubinville fils, Aldéric Rousseau jurons chacun pour soi-même, sur les saintes Évangiles, que nous remplirons bien et fidèlement les devoirs de notre charge et ceux au meilleur de notre jugement et de notre capacité.

Ainsi que Dieu nous soit en aide

Poserments devant moi à Labellé Alexandre Tessier
ce vingt-trois janvier 1933

Alfred Bélisle
Sec. Trés.

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

À une session spéciale, au Conseil Municipal du Canton Joly, régulièrement convoquée par Son Honneur le Maire au sujet de la nomination d'un conseiller et après avis préalablement donné à tous les conseillers, l'assemblée est tenue au lieu et l'heure ordinaires

23/1/33

des séances de ce Conseil, conformément
aux dispositions du Code Municipal de
la Province de Québec et à ses amendement
à laquelle session sont présents Monsieur
Julien Brassard, Henri Godard, Hélaine
Labelle Alexandre Temault

Formant quorum sous la présidence de
Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Hélaine Labelle
secondé du conseiller Henri Godard
Que Monsieur Cendré Brassard
soit nommé conseiller Municipal du Canton
Joly en remplacement de M. Brassard. Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
secondé du conseiller Hélaine Labelle
Que la séance soit levée Adopté

Ch. Bélisle Sec. Trésorier
Julien Brassard Maire

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Cendré Brassard ayant été
 élu conseiller pour la Municipalité de Canton
 Joly jure sur les saintes Évangiles que je
 remplirai bien et fidèlement les devoirs de
 ma charge et ce au meilleur de mon jugement
 et de ma capacité

Qu'en Dieu me soit en aide Ambre Brassard
Ch. Bélisle
Sec. Trés.

Canada

Prov. de Québec

Dist de Montcalm

6/2/33

Municipalité du Canton Joly

À une session générale du Conseil Municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances du dit conseil, lundi le six février mil neuf cent trente-trois, (1933) conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à cette section sont présents Monsieur Julien Brassard Maire et Messieurs les conseillers Hilaire Labelle, Henri Godard, André Brassard, Alexandre Turcault formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Godard secondé du conseiller Hilaire Labelle Que les minutes de l'assemblée du 9 janvier et 23 janvier 1933 soient adoptées et signées. Adoptée

Proposé par le conseiller Henri Godard secondé du conseiller Hilaire Labelle Que la demande de Monsieur O. L. Steidel relativement à la mutation de propriété sise et faisant partie du lot 4 rang H. soit prise en considération, et que réponse lui soit donnée à cet effet, lui mentionnant qu'il devra se procurer un certificat du Bureau d'Enregistrement, aux fins d'établir qu'il est absolument propriétaire des biens pour lesquels la présente mutation est demandée. Adoptée

Proposé par le conseiller Hilaire Labelle secondé du conseiller André Brassard Que Monsieur Henri Godard soit autorisé et chargé par ce conseil à faire la distribution des vivres aux nécessiteux de-

6/2/33

concurs, par l'assistance du Secours Direct
 Que ces nécessités ainsi secourues, pour
 compensation des vivres etc reçus, des sources de
 secours directs, fassent du bois de corde, bois
 franc, au prix de cinquante sous 50¢ la
 corde ordinaire 4 x 8. dans les longueurs seije
 dix-huit brues (18 et 18 1/2) et Une piastre 81.⁰⁰
 dans le trois pieds. Ou de donner l'équivalent
 de ces que reçus par un travail jugé acceptable par le dit
 distributeur du Secours Direct. Que le dit Henri Godard soit également chargé
 de s'occuper des bois ainsi coupés, et les faire
 sortir au chemin là ou jugé convenable.
 Qu'il dispose de ce même bois coupés à des
 conditions aussi avantageuses que possible pour
 la dite municipalité.

Qu'il soit distribué aux nécessités que les mets
 suivants. Bœuf, Lard, fleurs, Sel, Vinaigre.

Proposé par le conseiller André Brassard
 secondé du conseiller Alexandre Terrecault
 Que les lots nos. 2 a 3 a Rang D. et 4 a - 4 b. rang H
 Canton Joly, soient portés au nom de M. P. Forget
 à la demande verbale de ce dernier. Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
 secondé du conseiller Alexandre Terrecault
 Que Monsieur Hector Valiquette soit nommé inspec-
 teur de Voirie en remplacement de Monsieur André Bras-
 sard. Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
 secondé du conseiller Hélène Labelle
 Que la séance soit levée. Adopté

Alexandre Labelle
 Sec. Trés.

Jules Brassard
 Maire

10/2/33

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Aldéric Brousseau ayant été élu conseiller de la Municipalité du Canton Joly, jure sur les saints Évangiles que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ceux au mieux de mon jugement et de ma capacité.

Ceinsi que Dieu me soit en aide

Aldéric Brousseau

Assermenté devant moi

à Labelle ce 10th fev. 1933

Capitain de Joly

Canada

Prov. de Québec

Dist. de Montcalm

6/3/33

Municipalité du Canton Joly.

Ce une session régulière, générale du Conseil Municipal du Canton Joly, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, lundi le six mars mil neuf cent trente-trois, conformément aux dispositions du Code Municipal de La Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents, Messieurs Julien Brassard maire et messieurs les conseillers Henri Godard, Lucien Brassard, Alexandre Terreault, Aldéric Brousseau, Hilaire Labelle, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Henri Godard secondé du conseiller Hilaire Labelle Que les minutes du six fevrier 1933 soient adoptées et signées

Adopté

Proposé par le conseiller Alexandre Terreault secondé par le conseiller Aldéric Brousseau Qu'un avis soit donné à M. Joseph Brisson

6/3/33

de la réclamation faite par l'Assistance
Publique à cette Corporation, pour soins
et frais d'hospitalisation de Dame Edwidge Maenius
(D^{me} Gustave Brusson) lequel montant aurait
été déjà payé à M. Cédilotte ex-secrétaire.
Cet demande devra être faite au Service
de l'Assistance Publique, quel est l'engage-
ment pris par cette Corporation vis à vis cette
réclamation

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
Secondé par le conseiller André Brassard
Que réponse soit donnée à M. Arthur Roberts
relativement à sa réclamation pour entretien
de chemins sur les lots de Joseph Labelle 5^e Range
durant l'année 30-31, l'informant que ce
compte est sujet à acceptation par l'inspecteur
de Voirie, ou le conseil de même, de même
qu'une autorisation des dits-travaux, et lui
demander s'il possède document engageant
la Municipalité à cet effet

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard
Secondé par le conseiller André Brassard
Que les personnes suivantes soient nommées
suivant la loi aux charges suivantes

Inspecteurs de Voirie

avis par lettre Reun.

16/3/33

do

do

do

do

do

do

do

do

do

do

Montée Languon

" Brusson-Orban

" Renaud

" Brassard

" Francoeur

" Chapleau

" du Rang d.

" " " H.

Rangs E. D. F.

" " C.

" " B.

Ulger Languon

Joseph Languon

P. E. Godard

Napoleon Sélinas

Henri Fichateault

Arthur Labelle

Pierre Blot

Fernand Longinot

Normand Labelle

Eugène Cédilotte

Hector Saliquette

1/A
6/3/33 Inspecteur Agraires
Joseph Rouvin, Téléphore Charand

do Inspecteur Jardin & Enclos
do Admin. Lédilotte, Garie Cormier
do Estimateurs
do Stanislas Melgou, Pacifique Labelle, Louis
do Julienville père. Adopté

avis tenu

11/3/33

Cris de motion est donné par le conseiller
Hilarie Labelle, qui à la prochaine
séance de ce conseil il sera soumis un
réglement, imposant une taxe foncière
générale aux fins de rencontrer, les
dépenses pour l'année 1933. Adopté.

Proposé par le conseiller Alexandre Tervault.
Seconde du conseiller Hilarie Labelle
Qu'une demande d'élevins soit adressée
au ministère de la Colonisation, Chasse
et Pêcheries.

Lac Mitchell 3 canistie
Lac Rock 1 "

& pour les autres lacs pour lesquels la
demande a été faite l'année dernière
Adopté

Proposé par le conseiller André Brassard
Seconde du conseiller Alexandre Tervault
Que les comptes suivants soient acceptés & payés

① Napoleon Melinas Montie Franconeur \$0.75

① Frédéric David H \$0.90

Secours directs

① H. Forget \$6.²⁶ \$3.94 — \$10.20

① Oscar Godard 10.43 P.

① Julien Brassard 9.60

① Henri Godard 98

6/3/33

Proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé du conseiller Aldéric Brousseau
 Que M. Henri Godard soit autorisé à
 distribuer aux nécessiteux ce que jugé
 nécessaire et convenable. Adopté

Proposé par le conseiller Henri Godard.
 Secondé du conseiller André Brassard
 Que la séance soit gouvernée à deux heures
 et demie de l'après-midi le 6 mars 1933

Georges Godard
 Secrétaire Trés

Julien Brassard
 Maire

6/3/33

Remada

Arde de Québec
 Dist de Montcalm

Municipalité du Canton Joly.

3 mots rapis nuls (sig)

Le une session générale du Conseil
 Municipal du Canton Joly, comme suite
 à l'ajournement du six courant, l'assem-
 blée est tenue au lieu et à l'heure ordi-
 naire des séances du dit conseil, le lundi
 le six mars mil neuf cent trente-trois
 à deux heures et demie de l'après-midi
 conformément aux dispositions du Code
 Municipal de La Province de Québec et à ses
 amendements, à laquelle session sont pré-
 sents Monsieur Julien Brassard, Maire
 et messieurs les conseillers, André Brassard,
 Henri Godard, Alexandre Tereault,
 Aldéric Brousseau formant quorum
 sous la présidence de Son Honneur le Maire

Proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé du conseiller Alexandre Tereault
 Que le secrétaire à l'avenir devra charger, et
 imposer un intérêt de 6% sur les arriérés, sauf
 l'année courante Adopté

6/3/33

Proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé du conseiller Henri Godard
 Que le rapport de vérification des levies,
 fait par M. Becllet soit accepté, et que le
 montant alloué pour ce travail lui soit
 payé. Adopté

Proposé par le conseiller Aldéric Rousseau
 Secondé du conseiller Alexandre Terrault
 Qu'une somme supplémentaire de \$5.⁰⁰
 soit allouée à M. Becllet pour couvrir
 frais de voyage et explications sur le
 présent rapport. Adopté

Proposé par le conseiller Aldéric Rousseau
 Secondé du conseiller Alexandre Terrault
 Que M. Bélisle soit réengagé comme
 secrétaire-trésorier de cette municipalité
 au prix de \$150.00 le cent cinquante piastres
 par année, avec en plus \$25.00 vingt-
 cinq piastres pour allocation de local du
 bureau, pour l'année 1933.

Cet engagement, comprend tous les travaux
 de la Municipalité, règlements, procès-ver-
 baux, rôle d'évaluation, aux mêmes
 conditions.

Sur ce monsieur Le Bélisle remercie le
 conseil de cet offre, et déclare ne pouvoir
 l'accepter ces conditions pour le présent
 et s'engage à faire parvenir sa décision
 au maire dans les quinze jours. Adopté

Reçu domini
 le 10/3/33 (Rifus)

Proposé par le conseiller Henri Godard
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que le secrétaire soit chargé de donner avis
 à tous les inspecteurs de voirie de ne point
 faire de travaux pour un montant n'exéc-
 dant pas \$5.⁰⁰ que dans les cas urgents
 et dans les autres cas, en appelés à la

(1) mot corrigé nul payé

6/3/33

décision du conseil.

Adoptée

Proposé par le conseiller Aldéric Rousseau
 Secondé du conseiller Henri Godard
 Que la séance soit levée

Adoptée

Georges Godard
 Secrétaire Trésorier

Jules Brasseur
 Maire

Canada
 Prov. de Québec

Municipalité du canton Joly.

Dist de Montcalm

Nous soussignés ayant été nommés inspecteurs de voirie pour la Municipalité du canton Joly, jurons chacun pour nous-même que nous remplirons bien et fidèlement les devoirs de notre charge et ceux au meilleur de notre jugement et de notre conscience. Ainsi que Dieu nous soit en aide.

10/3/33.

15/3/33

23/3/33

24/4/33

26/9/33

Pierre Cloutier
 Henri Godard x Jean
 St. Henri Filiatrault
 Eugène Lechétte
 Joseph Layan
 J. Porsinet

Nous soussignés ayant été nommés inspecteurs agraires pour la Municipalité du canton Joly, jurons chacun pour nous-même, que nous remplirons bien et fidèlement

ment les devoirs de notre charge et ceux
au meilleur de notre jugement et capacité
Ainsi que Dieu nous soit en aide

Nous soussignés ayant été nommé gar-
dien d'écrits pour la Municipalité de Canton
Joly. jurons chacun pour nous même
que nous remplirons bien et fidèlement
les devoirs de notre charge et ceux au mil-
lieux de notre jugement, de notre capacité
Ainsi que Dieu nous soit en aide

Ad

A. Cadilotta

Nous soussignés ayant été nommé
estimateurs pour la Municipalité de Can-
ton Joly. jurons chacun pour nous
même que nous remplirons bien et fide-
lement les devoirs de notre charge et ceux
au meilleur de notre jugement et de
notre capacité.
Ainsi que Dieu nous soit en aide

16/5/33

Stanislas * Migouss

Ces serments devant moi, aux dates précitées
ci-haut. à Labrecq.

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montréal

Municipalité du Canton Joly

Je soussigné Normidas Labelle, ayant été nommé conseiller municipal du Canton Joly, jure sur les saints Évangiles que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Celui que Dieu me soit en aide
Assesment devant moi à Labelle

ce 27^e jour de mars 1933 Normidas Labelle

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montréal
27/3/33

Municipalité du Canton Joly

À une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly, régulièrement convoquée, par M. le Maire, au sujet de la nomination d'un conseiller en remplacement de Monsieur Louis Jubinville fils, et de l'engagement d'un secrétaire-trésorier, et après avis préalable-ment donné à tous les conseillers l'assemblée est tenue les conseillers au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit Conseil lundi le 27 mars 1933 à laquelle session sont présents Monsieur Julien Brassard, maire et Messieurs les conseillers Henri Godard, André Brassard, Clément Teneault

Hilaire Labelle Aldéric Roussseau* formant quorum, sous la présidence de son Honneur le Maire

Ces. Sec. L.

Exposé par le conseiller Henri Godard
Secondé par le conseiller André Brassard
Que M. Normidas Labelle soit nommé conseiller en remplacement de Monsieur Jubinville fils.

Cedopte

Que considérant, la réponse donnée
 par M. Séglise relativement à son engage-
 ment, refusant les conditions offertes
 par le conseil, en date du 6 mai 1933
 Le conseil considérant par le temps qui
 court, déclare ne pouvoir payer plus
 que le montant offert; accepte le refus
 d'exercer ses charges comme secrétaire
 aux conditions offertes par M. Séglise
 Et le remercie de ses services, après la
 vérification faite à date.
 Cette résolution a été proposée par
 André Brassard, et a été secondée
 Aldéric Brousseau, et résolue à
 l'unanimité.

Proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé par le conseiller Homidas Labelle
 Que M. Georges Godard soit engagé
 comme secrétaire - Trésorier de cette
 municipalité aux conditions de \$ 175.⁰⁰
 cent soixante quinze piastres par année
 Cet engagement comprend tous les tra-
 vaux de la municipalité, règlements
 procès-verbaux, rôle d'évaluation etc
 aux mêmes conditions. Et aux condi-
 tions énoncées dans sa lettre en date
 du 27 mars 1933, relativement à cet enga-
 gement; notamment que le dit Georges
 Godard tiendra son bureau ouvert
 au village de Labelle une journée par se-
 maine à la discrétion des conseillers.

Adoptée
 Il est proposé en amendement par le
 conseiller Alexandre Turcotte, secon-
 dé par le conseiller Aldéric Brousseau
 Que M. P. E. Leclerc soit engagé
 comme secrétaire - trésorier de la Corpo-
 ration du canton Joly, au prix de

27/3/53

\$150.00 cent cinquante piastres par année
 Cet engagement devant comprendre tous
 les travaux de la Municipalité, règlements
 procès-verbaux, rôle d'évaluation etc.
 aux mêmes conditions.

M. Ledditte s'engage à tenir son bureau
 ouvert tous les jours de la semaine au Village
 de Labelle.

Sur cette division le vote étant pris, ont
 voté pour l'amendement messieurs les
 conseillers Alexandre Teneault, Aldé-
 ric Rousseau, Hilair Labelle.

Ont voté pour la motion principale
 messieurs les conseillers, André Brassard,
 Normand Labelle, Henri Godard.
 M. le maire donne son vote prépondérant
 en faveur de la motion principale.

Il a été soumis aussi à ce conseil, applica-
 tion de M. Georges Boivin comme secrétaire
 de cette municipalité au prix de \$160.00
 cent soixante piastres par année.

Proposé par le conseiller André Brassard
 secondé des conseillers Henri Godard
 Que M. G. Belet soit nommé vérificateur
 pour la balance d'audition, du 1^{er} jan-
 vier à date de la vérification des livres
 & Que M. le maire soit autorisé de s'en-
 tendre avec les vérificateurs sur le prix
 de cette vérification. Adopté

Demande écrite est faite au maire et
 aux conseillers du fournir leur qualification
 sous le rapport de l'instruction et de la valeur.
 Sur ce, les conseillers Hilair Labelle et Al-
 déric Rousseau offre leur démission
 comme conseiller. et quittent l'assemblée.

27/3/33

Il est proposé par le conseiller Henri Godard
secondé au conseiller Alexandre Terrault
Que la séance soit levée

Adopté

Georges Godard
Sec. Trés.

Julien Brassard
Maire

Canada

Nouveau Québec

Dist. de Montcalm

Municipalité du Canton Joly

À une session générale du Conseil
Municipal du Canton Joly, tenue au lieu
et à l'heure ordinaire des séances du
dit Conseil, lundi le trois avril mil
neuf cent trente-trois, conformément aux
dispositions du Code Municipal de la
Province de Québec et à ses amende-
ments, à laquelle session sont présents
Monsieur Julien Brassard maire et
Messieurs les conseillers Cendré Bras-
sard, ~~Henri Godard~~, Normandas Labelle
informant ^{pro} quorum sous la présidence
de son Honneur le maire

Il est ordonné et statué et le conseil
statue et ordonne par résolution comme
suit

Le conseiller Henri Godard n'étant pas siégé

Proposé par le conseiller André Brassard
secondé par le conseiller Normandas Labelle

Que les minutes des assemblées. Que la séance

9 mots rajetés mille
L'adj. Sec. Trés.

soit ajournée à ~~lundi~~ le samedi le
huit avril courant à une heure de l'après-midi

Adopté

8/5/33

Canada
Province de Québec
Comté Labelle

A une session spéciale du Conseil Municipal du Canton Joly régulièrement convoquée par son Honneur le Maire aux fins, d'accepter l'audition de M. C. Pédet, faire un prélevé pour rencontrer les dépenses courantes de cette Municipalité pour l'année mil neuf cent trente trois, remplacer les vacances qui existent au sein du Conseil Municipal transporter les livres et documents appartenant à la municipalité de l'ancien secrétaire au nouveau et toutes affaires de routine, et après avis préalablement donné à tous les conseillers l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil lundi le 8 mai 1933 conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents; Monsieur Julien Brassard, maire et Messieurs les conseillers Aldéric Brousseau, André Brassard et Honoridas Labelle formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire, Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit:

Proposé par le conseiller Honoridas Labelle secondé par le conseiller André Brassard que le rapport de vérification faite par Monsieur C. Pédet des comptes de cette municipalité couvrant la période du 1^{er} janvier au 8 avril 1933, soit accepté et payé. Adoptée

Avis de motion est donné par le conseiller André Brassard secondé par le conseiller Honoridas Labelle qui à la prochaine session générale du Conseil Municipal un prélevé sera imposé pour couvrir les dépenses courantes de cette Municipalité pour l'année 1933. Adoptée.

8/5/33

Propose par le conseiller Andre Brassard
secondé par le conseiller Vldéric Brousseau
que monsieur Julien Brassard maire soit
autorisé et chargé par ce conseil à prendre
toutes les mesures nécessaires pour
obtenir de monsieur Alfred Bélisle ex secrétaire
les livres et documents appartenants à
cette municipalité et les remettre à m.
Georges Godard Secrétaire Trésorier.

Adoptée.

Propose par le conseiller Vldéric
Brousseau secondé par le conseiller
Hormidas Labelle que les démissions
comme conseiller municipal du canton
Joly présentés par messieurs Hilaire Labelle,
Alexandre Terrault et Henri Godard
soient acceptées.

Adoptée.

Propose par le conseiller Hormidas
Labelle secondé par le conseiller Andre
Brassard que monsieur Joseph Paradis
soit nommé inspecteur de voirie pour
les rangs D. E. et M. Adoptée.

Proposé par le conseiller Andre Brassard
secondé par le conseiller Hormidas
Labelle que la séance soit levée.
Georges Godard futur Brassard Adoptée.
Secr. Trés. Maire

8/5/33

Canada
Province de Québec
Comté Labelle

À une session spéciale du Conseil Municipal
du Canton Joly, régulièrement convoqué et
après avis préalablement donné à tous les
conseillers l'assemblée est tenue au lieu
ordinaire des séances à onze heures de
l'avant midi le lundi 8 mai 1933,
conformément aux dispositions du Code
Municipal de la province de Québec
et à ses amendements.

8/5/33

Et à laquelle session sont présents
monsieur Julien Brassard, maire et messieurs
les conseillers André Brassard, Aldéric
Brousseau et Hormidas Labelle formant
quorum, sous la présidence de m. le maire

Proposé par le conseiller Aldéric
Brousseau, secondé par le conseiller
Hormidas Labelle, que monsieur Paul
Emile Forget soit nommé conseiller
municipal au siège de monsieur Hilaire
Labelle. Adoptée

(2 mots rayés) Proposé par le conseiller Hormidas
Labelle secondé par le conseiller André
Brassard, que monsieur Arthur Labelle
soit nommé conseiller municipal au
siège de monsieur Alexandre Terseau
Henri Godard. Adoptée.

Proposé par le conseiller Aldéric
Brousseau secondé par le conseiller
André Brassard, que monsieur René
Genest soit nommé conseiller municipal
au siège de monsieur Alexandre Terseau
Adoptée

Proposé par le conseiller Hormidas
Labelle secondé par le conseiller André
Brassard que la séance soit levée

Georges Godard Adoptée.
Secrétaire Trés Julien Brassard

Ayant été nommés conseillers
municipal pour la municipalité
du Canton Jody →

5/6/33

Nous soussignés P. E. Forget, René Genest et Arthur Labelle, jurons chacun pour soi-même sur les saints Évangiles, que nous remplirons bien et fidèlement les devoirs de notre charge et ce au meilleur de notre jugement et de notre capacité.
Ainsi que Dieu nous soit en aide.

Assermentés devant moi
à Labelle ce cinquième jour
de juin mil neuf cent trente trois.

Georges Godard
Secrétaire Trésorier

~~René Genest~~

P. E. Forget
Arthur Labelle

5/6/33

Canada
Province de Québec
Comté Labelle.

À une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances du dit conseil conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents:
Monsieur Julien Brassard maire et messieurs les conseillers André Brassard, P. E. Forget, René Genest, Arthur Labelle et H. Armidas Labelle, formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.
Il est ordonné et statué et ce conseil statue et ordonne par résolution comme suit:

Proposé par le conseiller André Brassard
Seconde par le conseiller H. Armidas Labelle
que les minutes des assemblées du 6 et 27 mars et du 8 mai soit adoptées et signées

5/6/33

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
 Secondé par le conseiller André Brassard
 que le secrétaire écrive à la commission
 municipale lui demandant d'autoriser
 cette municipalité à renouveler ses
 billets temporaires au montant de \$5000.⁰⁰
 répartie comme suit:

Frédéric Lauzon élu le 20 décembre 1933 \$2000.⁰⁰
 avec intérêt @ 5 %

Joseph Clement élu le 19 décembre 1933 \$2000.⁰⁰
 avec intérêt @ 6 %

Wilfrid Machabée élu le 1^{er} avril 1933 \$1000.⁰⁰
 avec intérêt @ 5 %

Adoptée.

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
 Secondé par le conseiller Honoré Labelle
 que la démission de monsieur Arthur
 Labelle comme inspecteur de voirie pour
 la montée Chapleau soit acceptée

Adoptée

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
 Secondé par le conseiller André Brassard
 que la démission de monsieur Vldéric
 Proussseau comme conseiller municipal
 du canton Joly soit acceptée.

Adoptée

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller René Genest
 que monsieur Vldéric Proussseau soit
 nommé inspecteur de voirie pour la
 montée Chapleau.

Adoptée.

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
 Secondé par le conseiller René Genest.
 que le règlement no 75 imposant une taxe

5/6/33

50 sent dans le cent piastres sur tous les biens
fonds imposables de cette municipalité soit
homologué ^{par} par le maire et le secrétaire
Adoptée

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
que l'inspecteur de voirie Pierre Blot
soit autorisé à faire ou faire faire les
travaux urgents dans la frontière de
monsieur Evariste St. Jean sur les
lots 5 et 6 rang 1.

Adoptée.

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
Secondé par le conseiller André Brassard
que monsieur Julien Brassard maire soit
autorisé de protester au conseil de comté
contre la fermeture du chemin Chapleau.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
Secondé par le conseiller André Brassard
que la municipalité du canton Joly fasse
une demande au gouvernement pour
annuler la location des lacs Lacostet
Micheauville dans le canton Marchand
parce que un grand nombre de citoyens et
de colons font de nombreuses plaintes à ce
sujets et que c'est une entrave sérieuses au
développement du tourisme dans cette région
qui nous est une source précieuse de
revenus.

Adoptée.

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
que le secrétaire soit autorisé à vendre

5/6/33

le bois de cordes de 3 pieds fait par M. Louis Amadei en compensation de secours direct @ \$9.50 la corde pris ou il se trouve actuellement @ Monsieur Oscar Godard d'ici au 15 juin 1933

Adoptée.

Proposé par le conseiller P. E. mile Forget
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que le changement de mutation de propriété du no 36 rang A Canton Labelle soit ^{entré} fait au nom de M. Alfred Bétiste sur le rôle d'évaluation

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller René Genest
 Que les changements en mutation de propriétés soit entrés comme suit au rôle d'évaluation

No 1 rang A Canton Labelle biffer le nom de M. P. E. mile Forget et entrés le nom de Madame Joseph Raymond

No 36 et 37 rang F. Canton Joly biffer le nom de P. E. mile Forget et entrés celui de Léa Imjours.

No 31 rang A Canton Labelle biffer le nom de Monsieur R. Boyer et entrés celui de M. P. E. mile Forget.

Adoptée

Oris de motion est donné par le conseiller P. E. mile Forget qui à la prochaine session générale du conseil municipal du Canton Joly il sera soumis un règlement amendant tous les autres règlements de

5/6/33

3 mots rayés
mil.
Des. G. P. P. P.

montées et ordonnant que toutes les
montées dans les limites de cette municipa-
lité soit entretenues et réparées pour
travaux d'été par et aux frais de la
corporation au moyen de deniers prélevés
par voie de taxation directe pour cet
objet sur tous les biens-fonds imposa-
bles de cette municipalité et ce en
vertu de l'article 522 du code municipal

Adoptée.

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
Secondé par le conseiller Hormidas Labelle
Qu'une demande soit faite au gouvernement
par l'entremise du député monsieur Pierre
Lortie, afin d'obtenir \$ 500.⁰⁰ en secours direct
car nous avons ici des familles qui
sont dans un besoin urgent et d'absolu
nécessité et la municipalité n'est
pas en mesure de voir seule à leurs
subsistances.

Adoptée

Proposé par le conseiller P. Emile Forget
Secondé par le conseiller Arthur Labelle
Que la proposition de Georges Godard
secrétaire pour une police de garantie
de \$ 2000⁰⁰ dans la compagnie d'assurance
la Prévoyance soit approuvée et que la
prime en soit payée.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
Secondé par le conseiller Hormidas Labelle
Que les comptes suivants soient acceptés
et payés.

Georges Godard³³ Frais et timbres portés \$ 7.08
Josephat Lauzon moulin Brisson \$ 5.15

5/6/33	P. Josaphat Lauson	Frontiere Banque G.M.	\$2.25
	P. Pierre G. Lot	montée rang J.	\$4.25
	P. P. & mile Forget	secourt direct	\$5.31
	P. P. & mile Forget	matériaux montée Bisson	\$10.00
	P. Oscar Godard	secourt direct	\$28.07
	"	"	.63
	P. Henri Valiquette	Frontieres Lots 36-37 rang F.	\$2.10
	P. Henri Godard	secourt direct	\$1.64
	"	charroyage de bois S.D.	\$11.10
	P. Henri Filiatreault	insp. montée Trancour	1.20
	P. Arthur Francoeur	"	1.20
	P. John G. Carrette	"	1.20
	P. Lucien Terreault	"	1.20
	P. Alexandre Terreault	"	1.20
	P. Joseph Terreault	avec 2 chevaux	2.40
	P. Frédéric Davies	Frontieres Terrier	1.50
	"	" Charlesbois	1.00
	"	" Dilornes	2.50
	"	" Ingles	1.25
	"	" Lambert	2.50
	"	" A. Bilanger	1.25
	P. P. & mile Godard	montée Renaud ^{lots 23 et 24}	1.35
	P. Constant Pécelet.	Re audition au 11 mai	10.00
	P. Wald marinier	Secourt Direct	1.68
	P. Pierre Landon	"	4.00
	P. Frédéric Davies	frontiere P. & Forget	2.50
	P. Joseph Clément	intérêts sur billets de \$1000 du 20 juin	\$60.00

Adoptée

Proposé par le conseiller Arthur Labelle
 Secondé par le conseiller P. & mile Forget
 Que le paiement de l'entretien d'hiver des
 montées vendues en novembre dernier soit
 autorisé

Adoptée

P.	Pont Boivin	\$3.75	@ Josaphat Bisson
P.	Montée Francoeur	\$2.00	@ Frédéric Davies
P.	"	Renaud \$8.50	@ Henri Godard